



REGLEMENT CHALLENGE MILLE

1. Compétition

La compétition se déroule en doublettes hommes et doublettes mixtes (*2 féminines interdites*) en 4 concours.

A chaque rencontre le concours se déroule en 4 parties.

A l'issue de ces 4 concours un classement sera effectué. Nous qualifierons 32 équipes doublettes hommes et 16 équipes mixtes pour disputer la finale.

Toutes les parties se jouent en 13 points.

Hommes = 60 ans Femmes = 60 ans

Tenue homogène obligatoire.

Systeme Bonus / Malus

- Remplacement d'un joueur

Un joueur peut être remplacé dans une équipe, cependant celui-ci est brulé pour le reste de la compétition (*il ne peut jouer dans une autre équipe*).

La première inscription donne l'équipe type pour le suivi de celle-ci, **charge au club qui inscrit de nous signifier un remplacement pour cette 1^{ère} partie.**

2 rencontres homogènes : + 1

3 rencontres homogènes : + 2

4 rencontres homogènes : + 3

Soit un bonus total pour une équipe qui a fait les 4 tours dans la même composition de : + 6 points.

Partie gagné : 2

Partie perdue : 1

Forfait : 0

2. Organisation

Chaque club centralise les inscriptions et se chargent de les transmettre dans les délais au responsable vétérans accompagné du règlement à l'ordre du secteur 4.

L'inscription s'élève à 8 € par équipe et par concours.

Présentation des licences à la table de marque.

Les clubs organisateurs des concours auront obligation :

- de tracer les terrains et de les numéroter.
- de se fournir d'une sono

Un membre de l'organisateur aura la responsabilité de décision en cas de litige dans une partie.

Le club organisateur de la finale devra prévoir les repas pour chaque équipe.

Le repas est obligatoire pour chaque équipe.

Toute inscription ne passant pas par le club sera refusée.

Le bureau du secteur 4 vous souhaite un bon challenge mille dans le respect et la convivialité.